

**CONCOURS
DE CHOREGRAPHIES**



NOUVEAUTÉ

NOS CHORÉGRAPHES ONT DU TALENT!

La Fédération Française de Danse vous invite à présenter vos chorégraphies, par le biais de ce concours devant un public.

✓ LE BUT?

Faire connaître le talent de nos chorégraphes français.

✓ COMMENT?

En vous inscrivant via notre espace d'inscription pour les qualifications au Championnat de France.

✓ QUEL STYLE DE DANSE ET DE MUSIQUE?

Vous pouvez utiliser tous les styles de musique Country, ou non-Country, tout en respectant le caractère de la musique.

✓ QUI PEUT PARTICIPER?

Toute personne licenciée à une structure affiliée à la Fédération Française de Danse ou titulaire d'un titre de participation.

CAHIER DES CHARGES

I/CREATION D' UNE CHOREGRAPHIE:

Pour créer sa danse en ligne, le chorégraphe devra respecter les critères suivants:

Le niveau sera soit **Débutant/Novice** ou soit **Intermédiaire**.

La fiche de pas de votre chorégraphie devra être conforme aux critères suivants:

- ✓ En-tête: Titre, Nom Chorégraphe, Style, Niveau, Nombre de murs et de pas, Musique (auteur, titre)
- ✓ Ligne de titre de chaque section avec les pas (en anglais)
- ✓ Contenu de la section: Description des pas avec comptes (en français)

Pour vous aider dans vos créations, la coordination Country & Line met à votre disposition le lexique des pas, disponible sur le site FFDanse. Des stages vous seront également proposés, consultez régulièrement le site "Country & Line" ou écrivez à:

country-loisirs@ffdanse.fr

II/INSCRIPTION:

Pour la saison 2018/2019: vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 31 Janvier 2019**

Pour toute inscription vous devrez remplir le formulaire d'inscription en ligne.

Votre dossier devra comporter votre chorégraphie écrite (à télécharger via le formulaire), et la musique (à envoyer par mail)

Posez vos questions, écrivez à "Country Loisirs": country-loisirs@ffdanse.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

III/ LA SELECTION:

Vous aurez l'honneur de les présenter devant un grand public de danseurs et passionnés de notre discipline. Il vous est possible de la présenter seul ou à plusieurs (maximum 6).

Vous ne pourrez présenter qu'une seule chorégraphie par catégorie et niveau dans la limite de 2 chorégraphies maximum.

Votre chorégraphie devra être créée depuis moins de 2 ans (prendre le 1er jour de la saison sportive pour faire le calcul soit à partir du 1er septembre de la saison en cours).

Concernant les territoires Outre-Mer, les chorégraphes pourront se faire représenter par les personnes de leur choix.

Lorsque nous recevrons votre chorégraphie, elle sera enregistrée par la coordination "Loisirs".

Vous recevrez votre confirmation d'inscription.

Vous devrez présenter votre chorégraphie lors du sélectif régional de votre territoire afin peut être d'obtenir un titre régional.

Si elle obtient la note supérieure de 12/20 elle sera sélectionnée pour la finale du Championnat de France en vue d'obtenir le titre national!

Votre chorégraphie sera notée par le jury et archivée au sein de la coordination Country & Line.

IV/ CRITÈRES DE JUGEMENT:

Les critères seront les suivants:

- ✓ Respect du caractère de la danse
- ✓ Respect du niveau
- ✓ Création, originalité
- ✓ Respect de la fiche de pas

V/ RECOMPENSE ET TITRE:

En récompense votre chorégraphie se verra attribuée dans chacune des catégories Country et Non-Country, (le titre régional et si elle est sélectionnée pour la finale le titre national) de:

1ère Place Chorégraphie **GOLD**
2ème Place Chorégraphie **SILVER**
3ème Place Chorégraphie **BRONZE**
Prix spécial Chorégraphie "**Prix du Public**"

